LETTRE

Cm
FRC
4676

D'UN ANGLOIS

A PARIS.

A LONDRES.

1787.

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

LETTRE D'UN ANGLOIS A PARIS.

Du 18 Mars 1787.

JE vous ai fait long-temps attendre, mon cher Mylord, la réponſe que vous déſirez ; mais pour vous inſtruire, il falloit m'inſtruire moi-même ; & ce n'étoit pas l'affaire d'un jour.

Il eſt certain que jamais la Nation Françoiſe ne s'eſt trouvée dans une telle agitation ; les cœurs s'enflamment, les têtes fermentent, les intérêts particuliers forcent chaque individu de s'occuper de l'intérêt général.

Un ſeul homme cauſe tous ces mou-

vemens ; lui ſeul a déchiré le voile qui couvroit les finances : ce voile obſcur, ſembloit cacher à la Nation l'ulcere qui la dévoroit.

Que doit-on penſer de ſon projet ? Eſt-ce un acte de témérité ? eſt-ce une œuvre de génie, produite par l'amour du bien public ?

En ce moment les opinions fugitives & agitées, formées par les paſſions des uns, alimentées par l'intrigue des autres, toutes ſoutenues par la crainte ou l'eſpoir, s'entre-choquent, ſe détruiſent, s'anéantiſſent & reparoiſſent. Comment démêler l'opinion publique dans ce conflit tumultueux des opinions particulieres ? D'après ce que j'ai entendu, d'après ce que j'ai vu, voici les principes d'après leſquels vous pouvez prévoir l'effet de la démarche que le Roi vient de faire.

Le Chancelier de l'Echiquier de France, après avoir appuré tout le paſſé, acquitté tout l'arriéré, veut approfondir ſa ſituation ; il cherche à ſe former une idée juſte de l'état des finances ; il ſcrute tous les comptes, pour fixer la balance de la recette & de la dépenſe : le réſultat de ce travail lui découvre un déficit effrayant ; déficit accru chaque année par

les efforts onéreux, employés pour ſubvenir aux beſoins du moment ; tandis que ces mêmes moyens de fournir à des dépenſes toujours renaiſſantes, s'épuiſoient & devenoient plus rigoureux, à meſure qu'ils devenoient plus néceſſaires.

Quel parti devoit prendre l'Adminiſtrateur dans cette terrible poſition ?

Placé entre deux écueils également dangereux, quel étoit celui qu'il devoit éviter ?

Taire la ſituation réelle, tromper la Nation ſur l'état des finances, flatter le Roi, en le plongeant dans une fauſſe ſécurité ; pour la ſoutenir, inventer chaque jour des preſtiges nouveaux ; réveiller, par des appâts ſéduiſans, la cupidité des Prêteurs ; faire illuſion aux Créanciers de l'Etat, au Souverain, au Peuple, & entraîner ainſi le Royaume dans un gouffre d'ignominie & de malheur : c'étoit le funeſte parti qu'auroit pu prendre un Miniſtre, qui, bornant ſes vues à ſon exiſtence politique, craignant de la compromettre, & déſirant garder ſa place aſſez long-temps pour en obtenir une autre, n'eût voulu qu'en jouir ſans tumulte, & la laiſſer tranquillement au ſucceſſeur infor-

tuné, qui auroit été forcé de déshonorer à la fois la Nation & le Souverain.

Découvrir ſans crainte & ſans myſtere la plaie de l'Etat, en montrer tout à la fois l'étendue & le remede aux yeux étonnés du Monarque, lui perſuader que le ſeul moyen de prévenir l'écroulement de l'édifice, étoit de le reprendre ſous œuvre dans toutes les parties, & d'en rétablir les fondemens; voilà une démarche hardie, d'un aſpect peut-être audacieux, & qui pouvoit mettre la choſe publique en danger, en montrant à l'Europe la France dans un état de détreſſe.

En telle occurrence, il étoit plus aiſé de voir la néceſſité de prendre un parti, que de le choiſir.

L'indéciſion cependant ne pouvoit être longue : le premier ſyſtême, ſuivi depuis long-temps, avoit ſans ceſſe aggravé le mal; de plus longs délais retardoient à peine la criſe, & préparoient une effroyable cataſtrophe : il étoit auſſi preſſant que néceſſaire au ſalut de l'Etat d'apporter, dans la même main cette cruelle vérité, & un plan de reſtauration capable de rendre au Corps politique ſa premiere vigueur.

Le Roi, en fixant ſes regards ſur le vaſte

Empire qu'il gouverne, y découvroit plusieurs principes vicieux, qui devoient, à leur suite, amener sur la partie de la Nation la plus infortunée, sur celle qui, aux yeux des Rois comme à ceux de l'Etre suprême, est tout, quand le reste n'est qu'accessoire, sur le Peuple enfin, tous les fléaux de l'indigence. Ce Peuple, déjà courbé sous le faix de l'impôt, étoit encore avili, dans son opinion même, par d'iniques priviléges, qui, isolant quelques particuliers du malheur général, ajoutoient aux charges publiques le tourment de la honte & du mépris.

Parmi ces Corps privilégiés, répandus sur la surface de ce vaste Empire, il en existoit un, comblé de prérogatives, d'honneurs & d'exceptions; il en existoit un, révéré des malheureux mêmes qui supportoient le poids de ces exceptions pécuniaires... Le Clergé avoit conservé des dehors d'indépendance, quand les temps avoient anéanti toutes les indépendances particulieres. Seul, au milieu de l'Etat, il osoit présenter au Roi comme don volontaire & libre, ce que le reste des Peuples acquittoit comme devoir & service; & tandis que le Noble ajoutoit aux impôts qu'il payoit, le sacrifice de sa vie; tandis

que le Peuple uſoit la ſienne à fertiliſer de ſes ſueurs les champs de ſes peres ; le Clergé tranquille & opulent, offroit paiſiblement des prieres pour nos armées, enlevoit la dîme des moiſſons, voyoit avec fierté les divers Corps de l'Etat s'empreſſer de mettre au pied du Trône leur exiſtence & leur fortune, lorſqu'il ſembloit n'accorder à ſon Roi que des dons émanés de ſa munificence.

Faut-il donc pour révérer les Miniſtres d'une Religion ſainte, accumuler ſur leurs têtes d'immenſes richeſſes ? & ira-t-on juſques dans le Temple du Seigneur apprendre à n'y honorer que l'exceſſive opulence ?

Non, non : il étoit temps de détruire ces preſtiges ; il étoit temps de ramener le Clergé aux maximes qu'il prêche au Peuple : c'étoit en réformant des abus que l'Etat pouvoit encore le ranimer ; il falloit donc les anéantir, ces priviléges odieux, qui, ſemblables aux plantes paraſites, croiſſent à l'ombre de l'arbre utile, l'enlacent, dévorent ſa ſeve, s'élevent par ſon ſecours, en vivant de ſa ſubſtance, & finiſſent par l'étouffer.

La Nobleſſe elle-même, avec la prééminence qu'elle mérite, & qui lui eſt due, conſervoit encore des reſtes d'exceptions

plus humiliantes pour les Peuples, qu'utiles à ſes vrais intérêts ; mais, depuis long-temps accoutumée à placer ſon honneur & ſa gloire dans la proſpérité de l'Etat, ce n'étoit pas d'elle qu'on devoit attendre une longue réſiſtance. Habituée aux ſacrifices, ce qu'elle doit perdre, elle l'offrira toujours, lorſque la voix de l'intérêt public le lui demandera, lorſque celle de ſon Souverain ſe fera entendre à ſa raiſon & à ſon cœur.

C'étoit donc dans le ſein du déſordre qu'il falloit trouver des reſſources nouvelles : accroître le revenu public, de la deſtruction des abus particuliers, c'étoit faire jaillir une ſource de proſpérités, du principe même des malheurs.

Mais comment devoit ſe conduire l'Adminiſtrateur forcé de découvrir à la France ſa véritable ſituation ; l'Adminiſtrateur qu'un devoir impérieux obligeoit de frapper ſur les privilégiés, & d'anéantir, non les honneurs qui leur ſont dus, mais les exemptions qui les enrichiſſent ?

Comment ne pas prévoir, qu'attaquer à la fois tous les Corps les plus puiſſans, c'étoit ſe ſuſciter d'innombrables ennemis, c'étoit les provoquer en même

temps aux pieds du trône & aux pieds des autels ?

Servir le Peuple aux dépens des Grands, c'eſt s'expoſer à ſe trouver iſolé pendant un ſiecle. Ce Peuple ne retrouve ſa voix, pour bénir ſon bienfaiteur, que lorſqu'il eſt deſcendu dans la nuit du tombeau ; ce Peuple, abuſé par ceux-mêmes qui lui nuiſent, ſe réunit momentanément à eux contre le Miniſtre qui le ſert : encore s'il étoit aſſuré d'achever ſon ouvrage ! mais la haîne active & implacable des Corps qu'il attaque, peut lui ravir & ſa gloire & ſa place. Eſt-il éloigné pendant des troubles qu'on lui impute & au milieu d'établiſſemens divers qu'il laiſſe imparfaits ? il n'eſt, aux yeux du Philoſophe, qu'un exemple malheureux des viciſſitudes humaines ; aux yeux du Clergé, qu'il a oſé braver, c'eſt un Miniſtre juſtement ſacrifié ; aux yeux de la Nobleſſe, c'eſt un Miniſtre victime de ſon imprudence ; aux yeux du Peuple, c'eſt l'auteur, bientôt oublié, d'un projet que ſon inexécution met au rang des chimeres.

Annoncer la criſe de l'Etat dans un Edit de réformation envoyé ſimplement aux Cours parlementaires, c'eût été rendre le mal incurable, c'eût été ouvrir la porte aux réclamations de tous les genres, c'eût été différer le moment de la deſtruction

des abus ; & en retarder l'inſtant, étoit le moyen de les enraciner davantage.

Il s'agiſſoit de régénérer la Nation ; il falloit donc rappeller ces anciennes inſtitutions qui avoient entouré ſon enfance, qui avoient embelli ſa jeuneſſe dans les temps les plus orageux ; il falloit lui rendre toute ſon énergie, en lui rendant les formes primitives & cheres de ſon antique exiſtence.

Il falloit ranimer ſon cœur par de ſi précieux ſouvenirs, & lui faire retrouver ſes vertus, en lui rappellant que ce fut dans ces Aſſemblées vénérables, que la Nation, ſe pénétrant à l'envi & d'émulation & de zele, dévoua conſtamment & ſans réſerve ſon exiſtence & ſa fortune à la proſpérité de l'Etat.

Pour anéantir d'antiques abus, il falloit recourir aux moyens reſpectés & chéris qui en avoient anéanti jadis de ſi pernicieux ; il falloit réunir, ſous les yeux du Monarque, des Notables de tous les Ordres de la Nation, & le montrer à ſon Peuple au milieu de cette auguſte Aſſemblée.

Il étoit à craindre que les Corps mêmes qui devoient la compoſer, ne fuſſent ſoulevés, à l'aſpect des ſacrifices que l'Etat alloit exiger d'eux ; mais parmi ces Corps

divers, il en étoit qu'on pouvoit ramener & convaincre ; il en étoit dont on ne devoit pas craindre d'exciter l'implacable reſſentiment ; c'étoit un motif de les réunir : le Roi alloit connoître ſes vrais ſerviteurs, & l'Etat ſes vrais ennemis. Une démarche auſſi éclatante devoit laiſſer d'éternels ſouvenirs, qui ſurvivroient au Miniſtre, quelle que fût ſa deſtinée ; & dans ces réminiſcences ineffables, il voyoit le gage aſſuré d'un bien à venir, que la haine la plus animée, que la vengeance la plus obſtinée ne pouvoient étouffer.

Il ſe voyoit auſſi de grandes reſſources ; il travailloit ſous les yeux d'un Maître dont la ſage lenteur à ſe décider eſt le gage de ſa conſtance à tenir ſa réſolution, ſous les yeux d'un Roi eſſentiellement bon ; mais pénétré de cette vérité, que la fermeté dans le bien eſt la bonté des Souverains, d'un Roi enfin qui avoit long-temps conſulté ſon cœur, & médité ſon plan, avant de le préſenter à ſon Peuple & à l'Europe. Fort de cet unique, mais invincible appui, il n'héſite pas à propoſer de convoquer au pied du Trône une Aſſemblée de Notables du Royaume, dont le choix fait aſſez voir qu'on a cherché la vérité, ſans craindre les contradictions.

La foibleſſe eſt amie des ténebres ; l'obſcurité, le myſtere accompagent & couvrent le pas de celui qui veut tromper ; c'eſt à la clarté du ſoleil que ſe montre la vérité ; & qui veut parler ſon langage, qui veut trouver en elle ſeule ſes moyens & ſes reſſources, ne ſauroit s'entourer de trop de ſurveillans.

Dans l'intervalle de la convocation & de l'ouverture de l'Aſſemblée, il étoit aiſé de prévoir quels orages les ennemis du Miniſtre s'efforceroient d'attirer ſur ſa tête.

Déjà le Clergé alarmé prévoyoit les changemens qui le menaçoient ; la connoiſſance parfaite qu'ont ſes chefs des abus qui leur ſont utiles ; la poſſibilité de couvrir d'un voile reſpecté l'exiſtence de ces mêmes abus ; la facilité de réunir la durée de leurs priviléges aux objets ſpirituels dont ils devroient uniquement s'occuper ; l'ignorance du Peuple, la facilité à l'émouvoir, l'ancienne habitude d'effrayer le Monarque, l'uſage de perpétuer leur exiſtence, par la terreur qu'ils imprimoient aux Miniſtres qui avoient voulu la changer ; l'eſpoir de confondre leurs réclamations avec l'intérêt de la Nobleſſe : telles étoient les armes de ce Corps redoutable, ou plutôt trop long-temps redouté.

Réuniſſez à cela tout ce que l'habitude de diſcuter, de gouverner de dominer, donne de talens & de lumieres; l'éloquence tonnante des uns, inſinuante des autres, artificieuſe de quelques-uns; en général, cet art d'émouvoir ſourdement les eſprits, cette ſoupleſſe qui fait éviter le choc, pour conſerver l'intégrité de ſes prétentions, qui fait attendre, pour les faire reparoître, des circonſtances critiques, & profiter du malheur de l'Etat, pour reprendre auſſi-tôt ſa premiere exiſtence : à ces traits, vous reconnoîtrez que c'étoit là le principe des plus grands obſtacles, le foyer de la réſiſtance, l'ame de l'oppoſition.

Les divers objets qui devoient être ſoumis à la diſcuſſion de cette auguſte Aſſemblée, n'ont été parfaitement connus qu'après le diſcours du Miniſtre qui les annonçoit. Je vous l'envoie; vous jugerez, en le liſant, ſi les déclamations véhémentes & ſouvent bourſoufflées de nos plus fameux Orateurs peuvent ſe comparer à cette noble élocution, à cette élégance naturelle, à cette élévation d'idées, à cette énergique rapidité de ſtyle, qui a fait admirer ce diſcours par les gens même les moins bénévoles.

Entrons dans le détail des principaux objets qu'il préſente.

Ce n'eſt pas l'ouvrage d'un moment, que de redonner à une grande Nation ſon ancien patriotiſme, & de faire revivre en elle l'amour du bien public, en lui rendant la faculté de s'en occuper. C'eſt par des moyens ſucceſſifs & lents que l'on décompoſe une nation, qu'on éteint ſa vie politique ; ce n'eſt pas dans un inſtant qu'on la reconſtitue, qu'on la régénere.

Les ſiecles écoulés accumulerent ſur la France des charges immenſes ; elles ſont devenues ſi accablantes, qu'il n'eſt d'autre reſſource pour les alléger, que celle qu'on peut tirer de l'énergie même de la Nation. C'eſt en lui rendant ſa liberté conſtitutionnelle, qu'on peut lui faire recouvrer toute ſa vigueur ; & ces tributs, que des Peuples forcés à une aveugle ſoumiſſion ne ſe laiſſent arracher qu'avec douleur, ſeront offerts avec zele par des Peuples éclairés ſur les beſoins publics, devenus les leurs, du moment qu'ils leur ſont bien connus, & qu'ils ſont appellés à en faire eux-mêmes la répartition avec autant d'intelligence que de juſtice.

Ce fut en annonçant l'établiſſement des aſſemblées provinciales, que le Roi

manifeſta qu'il vouloit rendre à ſon Peuple toute ſon exiſtence. Ces Aſſemblées déſirées avec ardeur, & regardées comme le *Palladium* des Peuples, vont enfin être univerſellement établies.

Leur conſtitution, ſuivant l'idée du Miniſtre, étoit pure & conforme au droit naturel; & cependant on lui reproche d'avoir confondu tous les rangs. On devoit plutôt lui reprocher d'avoir répandu dans ſon Mémoire des idées encore trop nouvelles pour une Nation vieillie dans les préjugés, d'avoir plus conſulté ſon cœur que ſon ſiecle. Ce n'eſt pas ſans de grands efforts que l'on revient aux idées primitives, quand d'antiques préjugés ont mis les preſtiges de l'orgueil à la place des premiers ſentimens de la Nature.

Ces conſidérations s'il les avoit apperçues, auroient-elles dû l'arrêter? Les François, & ſur-tout les François notables, peuvent le croire; mais un Anglois ne ſauroit être de cet avis, & le mien eſt qu'une idée ſalutaire, qui choque les idées reçues, peut bien être étouffée par les réclamations du moment; mais elle n'eſt pas pour cela anéantie : c'eſt un diamant caché ſous des ruines; le flambeau de la raiſon

raiſon ſaura l'y retrouver, & lui rendre ſon éclat.

Cette diſtinction des Ordres, à laquelle on attache ici une ſi grande importance, que produit-elle dans la plupart des Pays d'Etats, ſi ce n'eſt des deſpotes & des victimes ? L'attribution à un ſeul Ordre de la préſidence aux Aſſemblées provinciales, avoit donné le ſceptre au Clergé, & laiſſoit la Nobleſſe dans une excluſion aviliſſante. N'étoit-ce pas un juſte redreſſement que d'élever toutes les ames au même niveau, que de leur rendre leur primitive égalité, & de faire jouir chacun des co-intéreſſés, de l'influence qui lui appartient dans une élection où les rangs ne doivent être marqués que par les vertus, la capacité, & l'habileté à ſe rendre utile ?

Cependant ce moyen a paru aux Notables inconſtitutionnel & anti-monarchique. Un étranger a peine à le concevoir ; & il n'entre pas dans ma tête, que faire dépendre d'un choix abſolument libre la prééminence dans une Aſſemblée eſſentiellement patriotique, ce ſoit attaquer la conſtitution de l'Etat.

Elles exiſteront enfin ces ſalutaires Aſſemblées, non peut-être comme le Miniſtre vouloit les établir ; mais au moins

elles exiſteront ; & j'oſe croire qu'un jour on relira avec regret ce Mémoire populaire, aujourd'hui réprouvé ; mais qui, dépoſé ſur ſa tombe, y ſera regardé par la poſtérité comme le trophée de ſes ſentimens.

On lui fait un autre reproche plus mérité ; c'eſt qu'en détruiſant tant d'abus, en s'autoriſant, pour les anéantir, du mal qu'ils cauſent, & en établiſſant, pour maintenir ſon ouvrage, des adminiſtrations paternelles, il laiſſe ſubſiſter les Etats dans les Provinces opprimées par les Etats.

Il en eſt où les Peuples chériſſent cette forme d'adminiſtration ; il en eſt où elle leur eſt plus onéreuſe qu'utile : pourquoi ne pas faire participer ces derniers aux bienfaits du Prince ? Comment n'avoir pas au moins imaginé un moyen, auſſi ſimple que légal, de ſavoir ſi les Peuples des Provinces régies par les Etats vouloient conſerver cette ancienne adminiſtration, ou adopter la nouvelle ?

Voilà ce que je blâme, voilà une faute, une vraie faute à dénoncer au Peuple François.

Je paſſe au ſecond objet.

Le Mémoire ſur l'impôt territorial en

nature fut préſenté à l'Aſſemblée ; c'étoit à ce moment critique que le Clergé attendoit le Miniſtre, & ſe flattoit de l'écraſer ſous le poids de ſes déclamations.

Ce Mémoire offre une foule de principes irréfragables & de conſéquences néceſſaires : ſes réſultats doivent ſéduire tout eſprit non prévenu.

Mais ce même Mémoire contient des vérités cruelles, qui ont dû exciter toute l'animoſité du Clergé. C'eſt dans cet écrit que, rendu à la Nation, il ſeroit placé avec la Nobleſſe, confondu avec elle, ſoumis, avec elle, aux impôts qu'elle ſupporte. Cette égalité eſt un outrage à ſes yeux ; il ſe trouve avili, parce que ſes immenſes richeſſes vont ſubir les taxes impoſées aux fortunes des défenſeurs de la Patrie.

Il a ſenti que préſenter ſes prétentions dans toute leur étendue, c'étoit s'expoſer à un combat inégal, c'étoit s'offrir ſous l'odieux aſpect d'un Corps étranger à l'Etat, qui ſe refuſe de contribuer à ſa défenſe.

Attaquer l'impôt en lui-même & dans ſes formes, ſoutenir qu'il eſt injuſte & impraticable, proſcrire à jamais l'idée d'une ſubvention perçue en nature, lui

a paru être un moyen plus sûr de renverser le plan destructeur de ses priviléges, & de se ménager la possibilité de s'en ressaisir un jour. Le Clergé sait que la vie politique d'un Ministre est bornée, & que l'esprit des Corps est immortel. Ceci exige des développemens.

On a trouvé des difficultés insurmontables dans la subvention territoriale en nature. La crainte d'une perception trop dispendieuse, le défaut de bases certaines pour la classification des terres, les doutes sur l'évaluation des sommes que devoit produire la quotité demandée, & sur-tout l'inconvénient d'étendre l'imposition jusques sur les frais de culture; telles furent les raisons qui éloignerent la Noblesse de l'accession à la subvention en nature. J'admire que le Clergé, qui les a fait valoir avec l'énergie la plus exagérée, n'ait pas senti que tout ce qu'il disoit contre cette espece de dixme royale, se rétorquoit avec avantage contre la dixme ecclésiastique, qui est beaucoup plus considérable; & que présenter l'une comme odieuse, comme insoutenable, comme pernicieuse à l'Agriculture, c'étoit prononcer la réprobation de l'autre; c'étoit porter anathême à son revenu le

plus précieux. Au surplus, j'avoue qu'en faisant des vœux pour que les Assemblées provinciales parvinssent à faciliter le moyen d'établir l'impôt en nature, j'aurois pensé que les besoins de l'Etat étant instans, il falloit d'abord voter pour l'impôt en argent, en laissant aux Assemblées provinciales le soin de témoigner leur vœu pour l'imposition en nature.

La plupart des Notables furent mus, en cette occurrence, par les vues générales; mais le Clergé, qui les animoit, l'étoit par des vues particulieres.

Il lui étoit impossible de se soustraire à la loi qui l'assimiloit au reste des citoyens, si l'impôt en nature étoit établi; il n'en étoit pas de même, s'il étoit converti en argent: alors, pour le percevoir, il falloit classer les différens sols du royaume, & leur imposer une taxe proportionnée; c'étoit aux termes de ce travail que le Clergé comptoit préparer la renaissance de ses priviléges. Voici son projet. Lorsque la classification des terres du Royaume aura donné la connoissance exacte des sommes que le Clergé doit fournir à la contribution générale, il dira au Roi: Vous n'avez plus d'intérêt à la destruction de nos antiques priviléges, puisque nous of-

frons, en conſervant nos formes, de verſer au Tréſor royal le contingent auquel nous ſommes aſſujettis. Cette offre adoptée, le Clergé voit, dans les criſes orageuſes de l'Etat, les cauſes de ſon bonheur particulier ; il les attendra avec autant d'impatience que d'attention. Alors, en ces momens difficiles, il offrira des ſecours, un emprunt, un don gratuit, qu'on récompenſera, en lui rendant ſa premiere exiſtence.

La connoiſſance de ce projet, de la poſſibilité même de ſon exécution, devroit à jamais empêcher le Gouvernement de conſentir à l'impôt en argent, à moins qu'il ne trouvât le moyen de le rendre invariablement perceptible ſur chaque corps de terre, & inconvertiſſable en abonnement.

Car quand il ſeroit vrai que le Clergé payera conſtamment la même ſubvention que les autres citoyens ; quand il ſeroit vrai qu'en conſervant ſes formes anciennes, elles ne ſerviroient jamais à en faire revivre les abus, il le ſeroit au moins autant, que le Miniſtre, qui, en privant tous les citoyens de leurs priviléges devenus nuiſibles & reconnus pour tels, auroit la coupable lâcheté de reſpecter ceux du

Clergé, aviliroit, par cet acte seul, l'impôt qu'il voudroit établir, exciteroit le juste mécontentement de la Noblesse, & jetteroit sur tout son travail le vernis de la foiblesse, de l'injustice, de la pusillanimité. Il faut en convenir, on obvioit à ce danger, en établissant l'impôt en nature : j'ignore s'il est des moyens d'y parer également, quand l'impôt sera perçu en argent ; mais certainement le Clergé se flatte que sous ce mode, il lui sera plus facile de rentrer dans ses formes privilégiées. Il connoît le Ministre qu'il a en tête : il n'osera, je crois, lui offrir de se déshonorer; mais il attendra son successeur. Le Roi seul peut déconcerter cet espoir & maintenir son ouvrage. Puisse la vérité parler toujours à son cœur ! puisse son flambeau ne point s'éteindre, malgré les efforts de ceux qui ne trouvent leur prospérité qu'en l'égarant !

Voilà, jusqu'à cet instant, l'état des choses.

Qu'il est difficile de se former, à Paris même, une idée juste & vraie de ce qui se passe réellement à l'Assemblée !

Qu'il est difficile d'imaginer avec quelle activité infernale sont fomentées, ourdies, & soutenues les diverses intrigues qui ont

pour objet de dénaturer les vues de bienfaiſance préſentées à l'Aſſemblée, pour en empêcher l'exécution ; de rendre odieux le Miniſtre qui les a conçues, pour entraîner dans ſa chûte celle de ſon projet ; de déguiſer au Peuple ſes vrais intérêts, pour lui arracher des murmures ; & de préſenter enſuite ces murmures au Roi, comme le cri public, pour lui perſuader qu'il ne peut l'appaiſer qu'en ſacrifiant celui qui l'occaſionne, & en rappelant celui qu'on veut faire paſſer pour l'idole du Peuple, quoique le Peuple ſache parfaitement qu'il ne lui a jamais fait aucun bien !

Nation frivole ! Nation toujours abuſée ! Juſques à quand fermerez-vous les yeux à la lumiere ? Juſques à quand ſerez-vous dupe & victime des ennemis de votre bonheur ? Juſques à quand parviendront-ils à vous égarer au point de ſe ſervir de vous contre vous-même, & de ſe parer à vos yeux de leur réſiſtance aux bienfaits qui vous ſont deſtinés ?

Enfin, Mylord, pourrez-vous croire que, même en ce moment, au milieu du choc des opinions & des diſcours contradictoires que de toutes parts on affecte de répandre, il eſt preſqu'impoſſible de ſavoir poſitivement quel fut ſur tous les objets le

vœu

vœu de l'Assemblée ? Au moins une seule vérité est bien constatée, c'est qu'il a été résolu que le Clergé ne pouvoit se soustraire à l'imposition générale : mais croirez-vous que cet acte de simple justice est regardé ici comme une grande victoire ?

J'admire que, dans cette Nation, qui se croit la plus éclairée de toutes, on soit encore si peu avancé dans les sentiers de la raison, qu'on s'étonne qu'il y ait un homme assez courageux pour soutenir que les gens d'Eglise ne peuvent se soustraire aux charges publiques; la force de la vérité leur en a, dit-on, arraché l'aveu; mais ils espérent que cet aveu n'aura aucune suite; ils se flattent d'en anéantir l'effet par la chûte absolue du projet qui les choque, & de son auteur, réduits ainsi à ne trouver leur salut que dans la ruine publique.

Pour y parvenir, on étouffe à dessein la connoissance des soulagemens que le Roi veut accorder, on empêche cette connoissance de parvenir au Peuple : à peine sait-il qu'une foule de droits demeureront supprimés; que les impositions, plus également réparties, peseront moins sur la classe indigente; que les impôts seront diminués de plus de trente millions, par le résultat total de l'opération.

Mais auſſi pourquoi tous les projets du Miniſtre ne ſont-ils pas publics? Pourquoi leur publicité ne lui ſert-elle pas de bouclier contre les traits des ennemis? Quelle eſt donc cette étrange obſcurité qui entoure l'Adminiſtration, quand elle ne veut être que juſte & bienfaiſante? Pourquoi conſerver, pour ſervir le Peuple, des dehors ſecrets & impénétrables dont s'entouroient juſqu'ici ceux qui ont trahi ſes intérêts? Le Miniſtre du Peuple doit-il travailler dans les ténebres? doit-il voiler ſes opérations, quand c'eſt en les publiant qu'il doit triompher? Reſtes pernicieux d'un uſage pervers! L'Adminiſtration françoiſe, même en opérant le bien, ne peut ſe réſoudre à publier celui qu'elle veut faire, & à mériter ainſi les vœux du Peuple & ſon ſuffrage.

Cependant les preſtiges, dont on abuſoit ſa crédulité, ſe diſſipent peu-à-peu; s'il ne ſait pas en détail ce que l'on veut faire pour lui, il commence à l'entrevoir, à s'indigner de l'oppoſition qu'on y apporte, à deviner d'où elle procede; il pénetre les intérêts cachés qui l'excitent, & il craint que les efforts ſoutenus des adverſaires n'aient un ſuccès qui lui deviendroit funeſte.

Je vous inſtruirai de tout ce qui arrivera ; je vous en parlerai toujours avec l'énergie d'un homme qui ne ſait écrire que ce qu'il penſe, mais qui ne veut rien taire. Vous connoîtrez les projets, les perſonnes qui les combattent, les raiſons qui les font mouvoir ; je ſaurai tout, & je dirai tout. Je m'acquitterai de cette obligation avec zele, parce que je crois utile à la vérité qu'elle ſoit connue, d'autant que je peux prévoir, ſans crainte de me tromper, qu'elle triomphera des obſtacles qui l'entourent : elle trouvera à la fin ſes vrais appuis, ſes vrais défenſeurs. La voix du Peuple anéantira toutes les autres ; & n'eſt-il pas juſte & naturel de préſager que cette Nobleſſe elle-même, égarée par l'aſtuce de ceux qui veulent employer ſes moyens à leur utilité perſonnelle, terminera ces triſtes & inutiles débats, en ſe réuniſſant à ſon Roi ? C'eſt là le moment où s'éteindront toutes les diſcuſſions. Le Trône eſt le ralliement antique & cher de la Nobleſſe Françoiſe ; c'eſt là qu'elle dépoſera l'hommage toujours pur de ſes ſentimens : au milieu de tant d'orages, le Trône ſera pour elle ce qu'eſt pour les vaiſſeaux agités par les tempêtes, le phare,

qui, à l'inſtant qu'il eſt apperçu, fixe tous les regards, & annonce le port où il faut chercher ſon ſalut.

FIN.